

URGENCE, MASTER.....

ACCELERATION de la masterisation en ce début d'année

Compte-rendu de la réunion du 20 janvier 2011 au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Participaient à cette réunion: CEEIADE, Collectif IADE UFMICT-CGT, FO, SNIA, SUD, SFAR, CFAR, Collégiale des PU-PH d'anesthésie, DGOS, CPU (conférence des présidents d'universités), conférence des doyens de médecine, MESR et DGESIP (direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle).

Lors de la précédente réunion du 14 décembre 2010 il avait été annoncé par les représentants du MESR que le calendrier sur lequel s'était engagé le ministère de la santé pour l'accès au grade master du DEIA n'était pas réalisable et qu'il serait reporté à la rentrée 2012.

Aujourd'hui dès le début de la séance un courrier était remis sur table aux participants, signé par les deux directeurs respectifs du MESR (Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur) et la DGOS (ministère de la santé) en charge du dossier (**voir documents en copie, deux feuillets**).

Revirement de situation à 180 ° !!!

Hier freinage et échéance en septembre 2012....

Accélération en ce début d'année..... Tout doit être bouclé pour que la rentrée de septembre 2011 soit la première rentrée qui instaure la délivrance d'un diplôme d'état d'IADE au grade master.

Le dossier technique et le groupe de travail doit donc avancer à marche forcée pour que tout soit terminé fin mars et qu'ensuite le projet passe devant les différentes commissions pour validation notamment le HCPP et l'AERES. (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur)

Cette reprise en main politique du ministère de la santé sur le dossier par ce retour en arrière sur le calendrier, montre que ce dernier préfère vraisemblablement traiter le master IADE au printemps 2011 plutôt qu'au printemps 2012.... Devinez pourquoi ? Échéance nationale ??

Devant cette annonce, il apparaissait plus que nécessaire de repositionner la masterisation des « déjà diplômés » puisque le contenu de la formation sera finalisée fin mars.

La présence de la sous-directrice de la DGOS, Madame Michèle Lenoir-Serfaty, nous donnait l'occasion de demander officiellement une réunion avec la DGOS sur les voies et les moyens à développer pour permettre l'accès au grade master aux « déjà diplômés » et de maintenir ainsi la pression.

Réponse favorable de Madame Michèle Lenoir-Serfaty sur le principe de cette réunion.

L'intersyndicale SNIA, SUD et Collectif IADE UFMICT-CGT (pendant une coupure) s'est mis d'accord sur la rédaction d'un courrier commun au ministère de la Santé sur cette problématique du « Stock » et qui reste indissociable du dossier master.

Nous rendrons public ce courrier, dès sa validation par les 3 organisations... et la réponse du ministère lorsqu'elle nous parviendra.

Le reste de la réunion fut technique, traitant du référentiel de formation et de la nouvelle gouvernance des écoles IADE et leurs adossements à l'université (conventionnement).

Sur le référentiel de formation, l'essentiel semble fait (selon le MESR, on est très proche du master sur le contenu), des ajustements ont été discutés notamment sur l'aspect recherche qui doit absolument ressortir à la fois dans l'enseignement dispensé mais aussi pour les stages (stage recherche notamment) et évidemment pour le mémoire de fin d'étude et sa soutenance. Certains thèmes d'enseignements sont à « approfondir » notamment pharmaco, biologie (génétique), statistiques...

Pour la gouvernance, le pourcentage d'enseignants chercheurs doit être établi de manière précise ; à ce jour sur 29 écoles nous avons 22 réponses.

Pour ces 22 réponses il ressort que 36 % de l'enseignement est dispensé par des enseignants chercheurs ce qui semble convenir ; néanmoins il existe des disparités importantes selon les écoles, écart allant de 10 % à 80 %.

80 c'est presque trop et 10 % pas assez, il faudra donc s'inscrire pour ces dernières dans un processus dynamique afin de remplir toutes les conditions éventuellement sur un échéancier. En clair tout peut se faire pour toutes les écoles dès lors que celles qui ne remplissent pas toutes les conditions s'inscrivent dans une démarche évolutive, elles seront bien entendues évaluées à moyen termes.

Notre profession est observée, pour ne pas dire scrutée, certainement crainte, la masterisation IADE si elle aboutit, sera pionnière pour les professions paramédicales. C'est un enjeu pour nous tous et pour nos futurs collègues, mais aussi pour les ministères concernés ; d'où la reprise en main politique du dossier à laquelle nous avons assisté aujourd'hui.

Notre mobilisation de l'année 2010 n'est pas étrangère à ce positionnement.

Cette masterisation si nous l'arracherons reviendra à chacun d'entre vous.

Prochaine réunion le 14 février, et le 22 mars

Voilà à chaud, et au soir de cette réunion les infos importantes que je souhaitais partager avec vous tous.

Le collectif IADE UFMICT CGT au travers de l'intersyndicale continue inlassablement à être présent sur tous les terrains, pour voir aboutir les revendications de la profession largement exprimées en 2010.

Pour le collectif IADE UFMICT CGT.

Bruno FRANCESCHI